

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

01100 Arbent

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

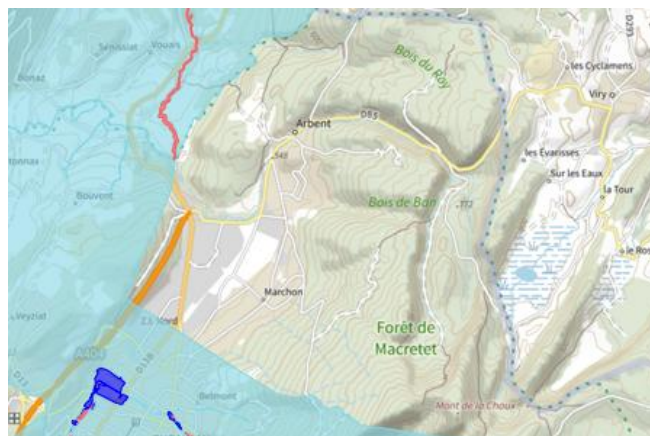
Risque d'inondation sur Arbent

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

3 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

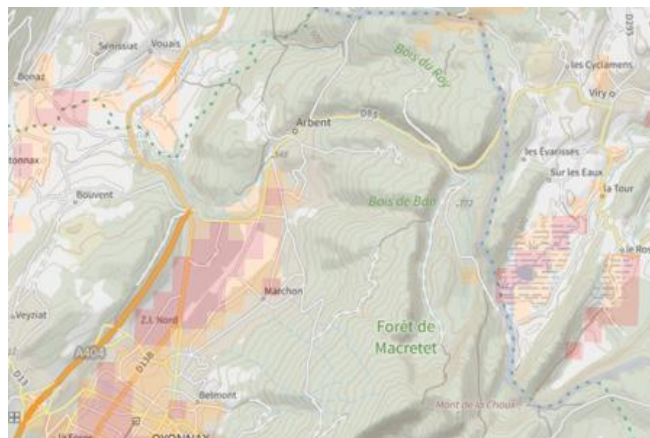
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTX9210072A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1991	29/03/1992
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/02/1990	23/03/1990
NOR19830906	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	11/09/1983

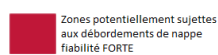
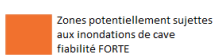
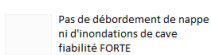
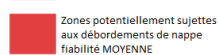
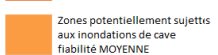
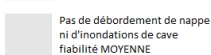
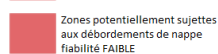
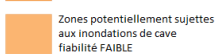
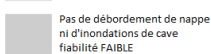
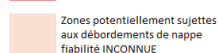
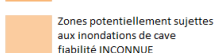
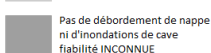
Risque de remontées de nappe sur Arbent

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

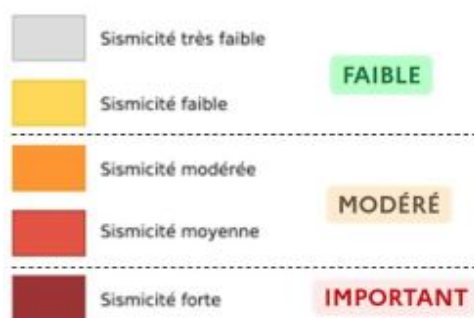
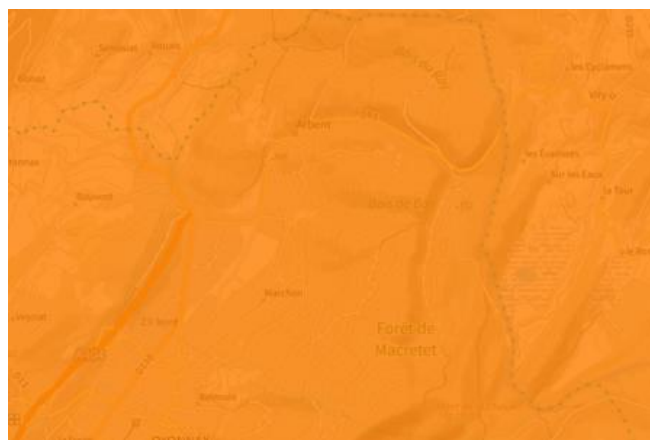
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Arpent

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM01**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Arpent

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

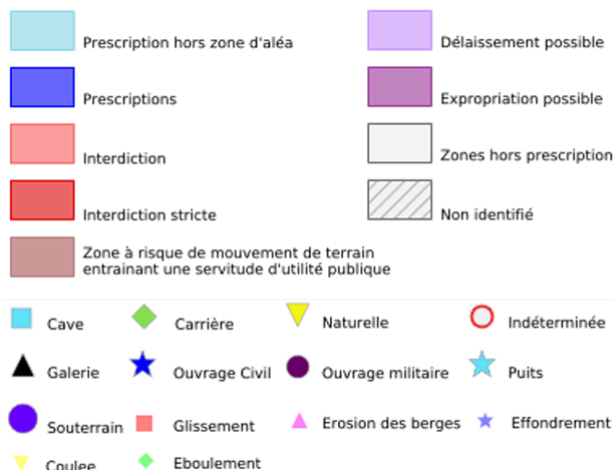
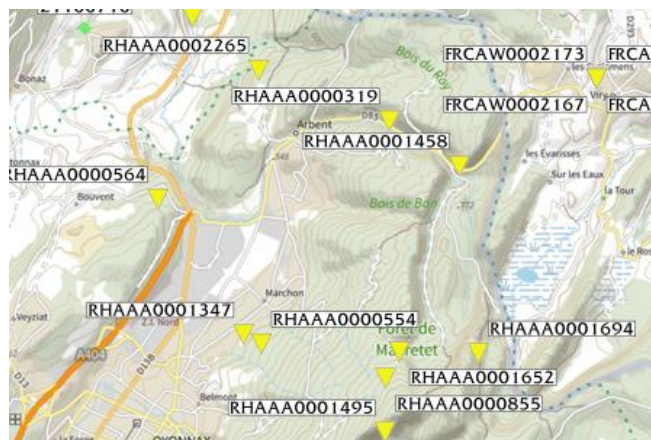
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM01**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830906	Mouvement de Terrain	01/05/1983	11/09/1983

Risque de mouvements de terrain sur Arbent

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Arbent

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2415881A	Sécheresse	01/01/2023	02/07/2024
IOME2313528A	Sécheresse	01/04/2022	08/09/2023

Risque radon sur Arbent

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Arbent

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



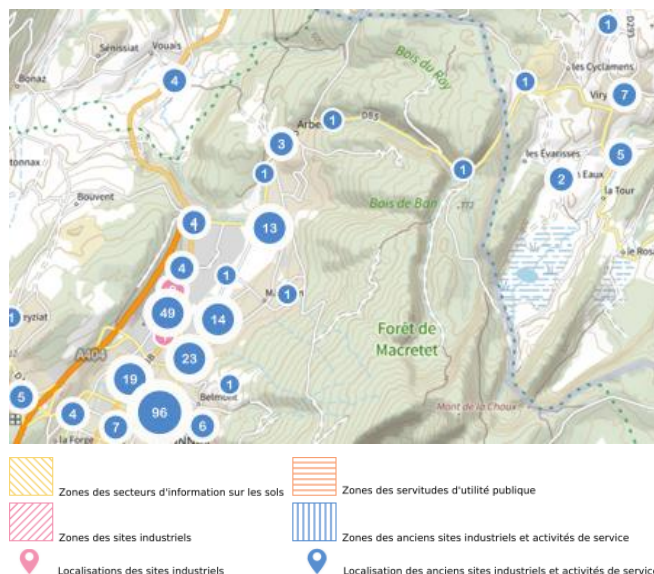
Risque de pollution des sols sur Arbent

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 3 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 92 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

8 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHAAA0000319	naturelle	Exsurgence d'Arbent ou Fontaine de Cro ou Au Crau
RHAAA0000554	naturelle	Gouffre d'Arbent ou des Rippes
RHAAA0000855	naturelle	Gouffre du Cul de Lary
RHAAA0001347	naturelle	Grotte de Marchon
RHAAA0001458	naturelle	Grotte des Bèches ou gr. de la Carrière ou gr. à Bethaz
RHAAA0001652	naturelle	Grotte du Cul de Lary
RHAAA0001694	naturelle	Grotte du Mont de la Chaux
RHAAA0002265	naturelle	Trou de la Bouche

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001117101	FLOREAL	En cours
SSP001133401	Thévenin & Ducrot Distribution (ex-SHELL)	En cours
SSP001226301	VERNICOLOR	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

92 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4267473	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	En arrêt	
SSP4041104	Atelier de travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4041102	Atelier de moulage des matières	Indéterminé	
SSP4040565	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP4040557	Travail des matières plastiques	En arrêt	
SSP4040333	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4040332	Poste de distribution essence	Indéterminé	
SSP4040318	Décoration et peinture	Indéterminé	
SSP4040317	Atelier de façonnage d'objets en	Indéterminé	
SSP4040316	Façonnage d'objets en matière plastique	Indéterminé	
SSP4040315	Atelier de travail des métaux, anc.	Indéterminé	
SSP4040314	Fabrication de vernis, peintures et	Indéterminé	
SSP4040313	Transformation matières plastiques	En arrêt	
SSP4040312	Transformation matières plastiques	En arrêt	
SSP4040311	Travail et stockage des matières	Indéterminé	
SSP4040310	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4040309	Travail et stockage des matières	Indéterminé	
SSP4040308	Transformateurs PCB	Indéterminé	
SSP4040307	Travail et traitement des métaux par	Indéterminé	
SSP4040306	Silos avec distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4040305	Station service AVIA avec garage	Indéterminé	
SSP4040095	Emballages plastiques parfumerie	En arrêt	
SSP4039784	Manufacture d'articles en matière	Indéterminé	
SSP4039782	Façonnage des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039781	Usine de coloration et de vernissage du	Indéterminé	
SSP4039780	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039779	Travail des métaux (fabrication de	Indéterminé	
SSP4039777	Broyage de déchets de matières	En arrêt	
SSP4039775	Atelier de peinture par pulvérisation	Indéterminé	
SSP4039774	Stockage et emploi de matières	Indéterminé	
SSP4039773	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039772	Transformation de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039771	Transports nationaux et internationaux	Indéterminé	
SSP4039770	Fabrique d'ornement de coiffure	Indéterminé	
SSP4039769	Fabrique d'ornement de coiffure	Indéterminé	
SSP4039210	Garage avec distribution de carburant	Indéterminé	
SSP4039209	Petit outillage mécanique de précision	Indéterminé	
SSP4039208	Fabrication d'objet en matière	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4039207	Travail des matières plastiques par	Indéterminé	
SSP4039206	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039205	Serrurerie du bâtiment avec application	Indéterminé	
SSP4039204	Stockage de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039203	Atelier d'extrusion de matières	Indéterminé	
SSP4039202	Atelier de transformation des matières	Indéterminé	
SSP4039201	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4039200	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4039199	Stockage plaque d'acétate et fabrication	Indéterminé	
SSP4039198	Entreposage, distribution et négoce de	Indéterminé	
SSP4039197	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039196	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4039195	Métallisation sous vide d'objets en	Indéterminé	
SSP4039194	Travail et stockage de matières	Indéterminé	
SSP4039193	Travail et stockage de matières	Indéterminé	
SSP4039192	Transformation des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039191	Carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP4039190	Fabrication de moules	Indéterminé	
SSP4039189	Station-service privative	Indéterminé	
SSP4039188	Stockage de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039187	Peinture	Indéterminé	
SSP4039186	Transformation des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039185	Vernissage par pulvérisation	Indéterminé	
SSP4039184	Atelier de montage, conditionnement et	En arrêt	
SSP4039183	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4039182	Travail mécanique des métaux et	Indéterminé	
SSP4039181	Travail matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039180	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4039179	Travail des métaux et emploi des	Indéterminé	
SSP4039177	Travail de matières plastiques	En arrêt	
SSP4039176	Atelier de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039175	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039174	Atelier de matière plastique	Indéterminé	
SSP4039173	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4039172	Façonnage des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039171	Carrière	En arrêt	
SSP4039170	Stockage et distribution essence	Indéterminé	
SSP4039169	Pressing	Indéterminé	
SSP4039168	Garage avec cabine à peinture	Indéterminé	
SSP4039167	Stockage de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039166	Traitement des métaux	Indéterminé	
SSP4039028	Atelier d'application de peinture:	Indéterminé	
SSP4038548	Travail de matières plastiques - Usine	Indéterminé	
SSP4038547	Industrie Plastique- Usine de la Plaine-	Indéterminé	
SSP4038546	Transformations et stockage de matières	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4038544	Transformations matières plastiques	Indéterminé	
SSP4038543	Lunetterie avec dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4038540	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4038539	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4038506	Décoration sur matières plastiques par	Indéterminé	
SSP4038505	Transformation de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4038486	Fabrique d'articles en matières	En arrêt	
SSP4038482	Fabrication d'objets en matières	Indéterminé	
SSP4038469	Artisan matières plastiques	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

